



Union des Comores.

I. PAGE DE SIGNATURE

Pays : **UNION DES COMORES**

Effet UNDAF N°4 : Les capacités de prévention et de gestion des risques des conflits et des catastrophes naturelles sont durablement renforcées aux niveaux national et local

Indicateurs : -Unités sapeurs-pompiers opérationnelles aux niveaux des 3 îles,
-Stratégie nationale pour la réduction des risques adoptée,
-Système de gestion de l'information fonctionnelle,
-Plan d'action pour la réduction des risques disponible

Effet CPD N°4 : -Les capacités de prévention et de gestion des risques de conflits et de catastrophes naturelles sont durablement renforcées aux niveaux national et local.

-Réduction des tendances actuelles à la dégradation de l'environnement et à la déperdition des ressources naturelles ainsi que des facteurs de risques et de vulnérabilité aux aléas naturels et climatiques

Parties responsables :

Période du programme : 2008-2012

Composante du programme : Prévention des crises et redressement

Titre du projet : Intégration de la réduction des risques des catastrophes en vue de réduire la pauvreté en Union des Comores

Numéro du projet : 00069668

Durée du projet : 10 aout 2012 au 30 septembre 2013

Modalité de gestion : NEX

Budget total

579,000 USD*

Ressources allouées :

Banque Mondiale: 500,000 USD

PNUD : 50,000 USD

Fonds Unique : 29,000 USD

Gouvernement en nature : 50,000 USD

* taux de change de aout 2012 : 1USD = 401.446 KMF

Approuvé par (Gouvernement) : Monsieur Mohamed BAKRI Ben Abdoulkalah Charif, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, chargé de la Diaspora de la Francophonie et du Monde Arabe

Approuvé par (Partenaire Exécutif) : Monsieur HAMADA Abdallah, Ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, chargé des Relations avec les Institutions.

Approuvé par (UNDP) : Monsieur Youssouf Mbechezi, Représentant Résident a.i. du PNUD

I. PAGE DE SIGNATURE



Union des Comores

Pays : **UNION DES COMORES**

Effet UNDAF N°4 : Les capacités de prévention et de gestion des risques des conflits et des catastrophes naturelles sont durablement renforcées aux niveaux national et local

Indicateurs : -Unités sapeurs-pompiers opérationnelles aux niveaux des 3 îles
-Politique nationale pour la réduction des risques adoptée
-Système de gestion de l'information fonctionnelle
-Plan d'action pour la réduction des risques disponible

Effet CPD N°4 : -Les capacités de prévention et de gestion des risques de conflits et de catastrophes naturelles sont durablement renforcées aux niveaux national et local.

Réduction des tendances actuelles à la dégradation de l'environnement et à la déperdition des ressources naturelles ainsi que des facteurs de risques et de vulnérabilité aux aléas naturels et climatiques

Parties responsables :

Période du programme : 2008-2012

Composante du programme : Prévention des crises et redressement

Titre du projet : Intégration de la réduction des risques des catastrophes en vue de réduire la pauvreté en Union des Comores

Numéro du projet : 00069668

Durée du projet : 10 août 2012 au 30 septembre 2013

Modalité de gestion : NEX

Budget total 579,000 USD*

Ressources allouées :

Banque Mondiale: 500,000 USD

PNUD : 50,000 USD

Fonds Unique : 29,000 USD

Gouvernement en nature : 50,000 USD

*taux de change de août 2012 : 1USD = 401.446 KMF

Approuvé par (Gouvernement) : Monsieur Mohamed BAKRI Ben Abdoufatah Charif, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, chargé de la Diaspora, de la Francophonie et du Monde Arabe

Approuvé par (Partenaire Exécutif) : Monsieur HAMADA Abdallah, Ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, chargé des Relations avec les Institutions

Approuvé par (UNDP) : Monsieur Youssouf Mbechezi, Représentant Résident a.i. du PNUD

II. ANALYSE DE LA SITUATION

Situation géographique

L'Union des Comores constitue un archipel de l'océan indien, situé à l'entrée du canal de Mozambique entre Madagascar et l'Afrique de l'Est. Elle est composée de quatre îles volcaniques dont la superficie est respectivement de 1148km² pour la Grande Comore (Ngazidja), 424 km² pour Anjouan (Ndzuwani) ,290 km² pour Mohéli (Mwali) et 374 km² pour Mayotte (Maore). Cette dernière est sous administration française. Les Comores comptent 575.660 habitants dont 296.177 pour Ngazidja, 243.732 pour Ndzuwani et 35.751 pour Mwali.

Contexte en matière de Gestion des Risques

L'Union des Comores est un pays affecté par différentes catastrophes ce qui représente une menace aussi bien pour les moyens de subsistance que le pour le développement du pays. En dépit d'une forte vulnérabilité des Comores aux aléas naturelles et climatiques, Il n'existe pas une politique nationale proprement dite de gestion de risque naturelle. Les risques naturels majeurs auxquels les Comores sont habituellement exposés sont les cyclones tropicales, les inondations, les raz de marées et pour la grande Comores l'éruption du volcan le Karthala et les autres risques inhérents à la présence d'un volcan en activité. S'agissant des changements climatiques, il est établi que les populations de la zone côtière seraient très exposées à des événements exceptionnels tels que des cyclones et vents violents qui pourraient prendre la forme de raz-de-marée. Des précipitations abondantes occasionnant parfois des glissements de terrain et des éboulements de talus, notamment sur les îles d'Anjouan et de Mohéli. Des infrastructures stratégiques pourraient être détruites et les communications intra et inter îles devenir difficiles. La question de la gestion des catastrophes telle qu'abordée dans ce projet intègre l'aspect des catastrophes classiques et celles en rapport avec le dérèglement climatique.

Sur le plan institutionnel, afin d'éviter la confusion des responsabilités entre le Centre des Operations de Secours et de la Protection Civile (COSEP) crée en 2007 et la Direction de la Protection Civile, un nouveau décret portant création de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC) a été adopté en mars 2012. Les principales missions de la DGSC sont : i) élaborer les grandes orientations des activités de la Direction ainsi que diriger, programmer, coordonner et contrôler leur exécution ; ii) organiser la protection et la défense de la population, des biens et de l'environnement ; iii) assurer l'animation et la coordination de la mise en œuvre des mesures de protection et de secours des personnes et des biens lors d'évènements calamiteux et de catastrophes, en relation avec les acteurs concernés ; iv) participer à la protection et à la sauvegarde de la population et du patrimoine national lors de circonstances relevant de la défense civile ; v) promouvoir la prévention des risques et combattre tous les sinistres; vi) promouvoir la participation des éléments de la Sécurité civile aux opérations d'action humanitaire ; vii) coordonner l'élaboration de la politique nationale en matière de gestion des risques des catastrophes et d'assurer sa mise en œuvre ;viii) assurer le recueil et l'analyse des informations ayant trait à la sauvegarde des populations, des biens et de l'environnement et de renseigner le Ministère en charge de la Sécurité Civile de toute situation justifiant de mesures d'urgence ; xi) de proposer des modalités d'intervention ; xii) coordonner la mise en œuvre des moyens nationaux d'assistance et de secours aux populations et assurer la Direction des Opérations de Secours .

III. Stratégie/Cadre de résultats et ressources

3.1. Stratégie

Le soutien du PNUD est fondé sur la stratégie régionale de l'Union Africaine pour la réduction des risques des désastres et sur le Cadre d'Action de Hyogo. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme de Pays 2008-2014 qui considère comme un de ses résultats attendus le développement des capacités de gestion des conflits et de risques de catastrophes naturelles. Cette préoccupation s'est traduite au travers l'Effet 4 de l'UNDAF 2008-2014 : « D'ici à 2014, l'intégrité des écosystèmes est préservée et les éco-services qu'ils procurent sont valorisés au bénéfice de la population et la vulnérabilité aux aléas naturels et climatiques est significativement réduite dans une perspective de développement durable ». Ce projet est en synergie avec les interventions en cours de mise en œuvre au niveau du pays.

IV. Arrangements de gestion et de coordination

L'ancrage institutionnel de ce projet est situé à la Direction Générale de la Sécurité Civile auquel revient la responsabilité d'agent gouvernemental d'exécution. Le projet sera exécuté suivant la modalité NEX (exécution nationale). Le déboursement des fonds est garanti par la flexibilité de la modalité d'exécution choisie dans le cadre de l'approche harmonisée pour le transfert d'espèces aux partenaires nationaux d'exécution (HACT). Par ailleurs, la gestion et le suivi au quotidien des activités et résultats escomptés seront assurés par la Direction Générale de la Sécurité Civile qui devra dès le démarrage du projet disposer d'un Assistant Administratif et Financier (AAF). L'Assistant Administratif et Financier (AAF) sera recruté suivant les procédures du PNUD,

V. Suivi et évaluation

La Direction Générale de la Sécurité Civile sera chargée d'assurer la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation ci-dessous présenté, avec l'appui du PNUD.

Tableau 1. Résumé du plan de gestion et de suivi-évaluation

Activités de gestion	Objectifs	Contenu	Fréquence
Plan de mise en œuvre	Élaborer un plan d'activités et de ressources pendant la durée du projet.	<ul style="list-style-type: none">✓ Revue des paramètres du projet✓ Plan de gestion détaillé✓ Cadre de partenariat inter agences de réalisation✓ Appréciation des conditions critiques✓ Liste des indicateurs qui serviront à la mesure de l'atteinte des résultats✓ Budget prévisionnel révisé✓ Termes de référence de l'expertise du projet	Au début du projet.

Activités de gestion	Objectifs	Contenu	Fréquence
Journal des risques	Fournir une archive d'information sur les risques, leur analyse, les contre-mesures et leur statut	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Brève description du risque ✓ Type de risque ✓ Commentaires (sur impact, probabilité, proximité et contre-mesure(s)) ✓ Qui est désigné pour surveiller le risque ✓ Qui a signalé le risque ✓ Date de la dernière mise à jour ✓ État actuel 	Toujours quand un risque se présente.
Journal des problèmes	Saisir et suivre la situation de tous les problèmes du projet dès leur apparition.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Brève description du problème ✓ Type de problème de projet (une demande de changement, un problème général tel qu'une question, une déclaration ou une préoccupation) ✓ Qui a signalé le problème ✓ Date de la dernière mise à jour ✓ État actuel 	Toujours quand un problème se présente
Rapports trimestriels	Faire le bilan des activités trimestrielles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sommaire des activités. ✓ Rapports financiers. 	Trimestriel
Rapports techniques	Rendre compte des missions des experts ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Détails et résultats de la mission, calendrier et budget 	À la fin de chaque mission
Rapport annuel	Faire état de l'avancement du projet au Comité de pilotage et ajuster le plan de mise en œuvre et le budget.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de mise en œuvre mis à jour ✓ Budget global révisé ✓ État d'avancement du projet 	À la fin de l'année
Rapport final	Faire état de la livraison des extrants et de l'atteinte des résultats au terme du projet.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sommaire des activités. ✓ Durabilité des effets ✓ Pérennité des institutions et cadres opérationnels mis en place ✓ Leçons à tirer du projet 	À la fin du projet

Cadre des résultats et des ressources

Résultat projeté ainsi qu'il est défini au niveau du CPD/CPAP 2008-2012: Les capacités de prévention et de gestion des risques de conflits et de catastrophes naturelles sont durablement renforcées aux niveaux national et local.

Indicateur des résultats tel qu'il est défini au niveau du CPD/CPAP 2008-2012 : Le pays dispose des capacités requises pour prévenir et atténuer les risques de catastrophes.

Domaine de soutien stratégique applicable au Plan Stratégique 2008-2011: Domaine d'intervention C : Prévention des crises et redressement

Domaine de résultats C1: Les capacités de prévention et de gestion des risques de conflits et de catastrophes naturelles sont durablement renforcées

Titre et numéro du projet: Intégrer la réduction des risques des catastrophes en vue de réduire la pauvreté en Union des Comores

Résultats escomptés	Produits	Activités indicatives	Contributions	Source	Montant USD
Composante 1: Analyse des risques					
Principaux aléas naturels qui affectent le pays (Cyclones, Inondations, éruptions volcaniques, glissement de terrain) identifiés	1.1. Analyse multidimensionnelle de la vulnérabilité des risques de catastrophe.	1.1.1. Réaliser une évaluation des risques des principaux aléas qui affectent le pays	-Bureau d'étude international -Voyage -Ateliers insulaires -Atelier national de validation -Coordinateur National (CN) -Chauffeur	BM FU BM BM BM BM BM	98,565 29,000 20,000 7,500 5,000
				BM	4,800
				BM	1,400
	1.2. Cartographie des risques (Cyclones, Inondations, éruptions volcaniques, glissement de terrain	1.2.1. Former le personnel du Centre d'Analyse et de traitement de l'information sur la mise en place d'une base de données sur la gestion des	-Expert international en Gestion de l'Information(GI) -Ateliers de formations aux niveaux des îles	BM	25,000 23,270

		risques des catastrophes (GRC) 1.2.2. Développer une base de données sur la gestion des risques des catastrophes 1.2.3. Elaborer une cartographie des risques	-Missions de collecte des données sur le terrain -CN -Chauffeur -AAF -Consultant national cartographe 1 mois -Missions de terrains	PNUD	8,000 20,500 335 1,000 2,500
	1.2. Les communautés villageoises disposent des outils pour la préparation aux urgences	1.3.1. Elaborer des plans d'intervention insulaires 1.3.2. Développer des systèmes d'alerte au niveau communautaire	-Voyages inter îles -Chargé de Communication -40 Mégaphone + 30Sirene manuel -(CN) -Chauffeur -(AAF)	BM BM PNUD BM BM	5,000 5,000 5,000 4,500 1,400 4,000 1,000
Sous total 1					
Composante 2 : Politique nationale en matière de RRC					
	2.1. Mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de RRC	2.1.1. Elaborer la stratégie nationale pour la réduction des risques des catastrophes (SNRRC)	-Consultant International (4 mois) -Consultant national 4 mois -Ateliers -Voyages -Coordinateur National	BM BM BM BM BM	30,000 10,000 12,500 10,000 1,200
	2. Le pays est doté d'un cadre stratégique pour la Réduction des Risques des Catastrophes(RRC)	2.1.2. Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la SNRRC	-Consultant International -Consultant national -Voyage	BM BM BM	PM PM PM
Sous total 2					
					63,700

277,770

Composante 3 : Renforcement des Capacités de la Direction Générale de la Sécurité Civile

<p>3. Le pays dispose des capacités pour la préparation et la réponse aux urgences aux niveaux national et insulaire</p>	<p>3.1. La DGSC dispose des capacités de gestion de l'information (GI) dans la préparation et la réponse aux urgences</p>	<p>3.1.1. Former le personnel du Centre d'Analyse et de Traitement de l'Information (CATI) sur la GI 3.1.2. Elaborer un plan d'action pour la GI au sein de la DGSC et des Directions Régionales de la Sécurité Civile 3.1.3. Elaborer un mode opératoire normalisé pour le CATI</p>	<p>-Expert GI -Formations dans les îles -Equipements -Coordinateur National -Chauffeur -AAF</p>	<p>BM BM BM BM BM BM</p>	<p>PM 16,000 1,200 335 1,000</p>
<p>3.2. Le pays dispose des capacités pour la Prévention et la réponse aux urgences</p>	<p>3.2.1. Formation des Unités de sapeurs-pompiers 3.2.3. Aménagement de dortoirs des unités sapeurs-pompiers aux niveaux des 3 îles 3.2.2. Surveillance régulière du Volcan Karthala 3.2.3. Formation des agents de la DGSC et des clusters sur la prévention des risques des catastrophes</p>	<p>-Formations aux niveaux des trois îles -Aménagements des bâtiments -Achat lits et matelas -Equipements informatiques -Bureautique -VNU géophysicien -VNU électronicien -Missions de surveillance -Maintenance -équipement de surveillance -AAF -CN</p>	<p>BM BM BM PNUD PNUD PNUD PNUD BM BM BM BM</p>	<p>10,000 80,000 20,000 50,000 8,000 8,000 8,000 6,500 7,995 1,000 1,200</p>	
<p>3.3. Gestion, suivi et évaluation du projet</p>	<p>3.3.1. Assurer la mise en œuvre et le suivi des activités du projet 3.3.2. Participer aux réunions du</p>	<p>-Ordinateur Portable -Antivirus -Fourniture</p>	<p>BM BM BM</p>	<p>1,500 1,850 10,000</p>	

		Comité de pilotage 3.3.3. Etablir les rapports trimestriels et annuels 3.3.4. Elaborer les TDRs des consultants 3.3.5. Fournir un avis technique 3.3.6. Effectuer les révisions budgétaires	-Carburant -Communication -Coordinateur National -Assistant Administratif et Financier	BM BM BM BM	5,750 5,000 1,200 1,000
Sous total 3					237,530
TOTAL GENERAL					579,000

V. Gestion des Risques et des problèmes

Description	Type	Conséquences	Impact Probabilty	Management Response
Instabilité politique	Politique	-Paralysie des activités et perturbation de l'administration -Discontinuité des activités opérationnelles du projet	I =4 High P= 2 low	Prendre des mesures pour la récupération et la sécurisation des équipements de projets au bureau. -Rapatrier l'équipe de gestion du projet au niveau du bureau pour leur permettre de réaliser les activités minimum -Prévoir une clause dans le contrat de mise en congé technique du personnel
Méconnaissance des règles et procédures du PNUD par les autorités	Organisationnel	-Retard dans l'exécution des activités du projet -Mauvaise utilisation des biens du projet -Relations tendue entre le PNUD et les autorités -Susceptibilité à la corruption	I =4 High P= 4 High	-Former/informer les parties prenantes de la contrepartie nationale sur les règles et procédures du PNUD - Etablir des mécanismes de suivi spécifiques pour certains aspects de contrôle et d'utilisation des biens du projet dans le cadre de la gestion

VI. Arrangements de gestion.

Le projet sera exécuté selon la modalité d'exécution nationale (NEX). Il sera exécuté par la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC) qui est sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Sa mise en œuvre technique sera assurée par la DGSC, selon les procédures du PNUD relatives à l'exécution nationale des projets. La DGSC demeurera imputable envers le PNUD pour la production des produits convenus ainsi que pour la gestion financière, incluant la rentabilité (coûts-efficacité) des activités du projet. Le PNUD apportera un soutien technique et administratif général et fera le suivi de la mise en œuvre du projet en conformité avec ses règles et procédures.

Les résultats de la Macro-évaluation du COSEP devenu DGSC, menée dans le cadre de l'approche harmonisée des transferts de fonds aux partenaires d'exécution (HACT), a montré que le COSEP présente un risque élevé pour le transfert direct des fonds et a recommandé le renforcement des capacités

institutionnelles, systémiques et individuelles du COSEP.

Rôles et responsabilités des parties impliquées dans la gestion du projet

1. Le Partenaire de mise en œuvre du projet sera la DGSC.
2. Le Comité Directeur du Projet est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Le Comité Directeur du projet prend les décisions liées au projet par consensus lorsque le chef de projet requiert son appui. Il comprend les fonctions et membres suivants :

- **L'Exécutif**, qui préside le Comité Directeur qui est le Directeur National du Projet (Directeur Général de la DGSC). Il assurera la mise en œuvre globale et veillera à la cohérence des actions du projet
- **Senior Suppliers**, qui est une entité publique, parapublique ou du secteur privé ou associatif, ou du Système des Nations Unies (y compris le PNUD) qui seront identifiés en fonction de la nature des activités/résultats pour réaliser ceux-ci. et qui représente les intérêts des fournisseurs. Lorsqu'ils sont des secteurs associatif et privé, ils seront identifiés par appel à concurrence.
- **Senior Beneficiary**, qui représente toutes personnes ou groupes de personnes ou entités publiques ou parapubliques censées bénéficier des réalisations du projet. Ce sont les ministères, les collectivités territoriales décentralisées (régions et communes) des zones d'intervention du projet ou des représentants des communautés qui sont identifiés en fonction des livrables. Ce groupe est composé d'un représentant de l'OVK, des représentants de l'ANACM, des Directions de la protection civile aux niveaux nationale et insulaires, de la Direction Nationale de l'Environnement et des Forêts (DNEF) et de l'Université des Comores.

Les personnes qui joueront ces rôles seront nommées par l'Exécutif après l'approbation du projet et lors de la première réunion du Comité Directeur.

Le Ministère des Relations Extérieures, le Commissariat Général au Plan et le PNUD sont membres de ce Comité Directeur.

3. Un (e) Coordonnateur/trice national du projet sera recruté(e) et sera basé(e) à Moroni au bureau de la DGSC, pour coordonner la fourniture des inputs par les différents services du partenaire de mise en œuvre et qui sont indispensables à la réalisation des livrables/activités du projet. De ce fait, il/elle aura principalement pour mission de s'assurer que ces inputs sont fournis à bonne date et selon une qualité suffisante pour l'exécution du projet. Il est le certificateur du budget. Ce (Cette) coordonnateur/trice de projet sera appuyé(e) par une équipe composée de :

- 1 Assistant(e) administratif (ve) et financier (ière)
- 1 Chauffeur

4. Le rôle d'Assurance projet est assuré par le bureau national du PNUD. Ce rôle assure une surveillance et un suivi indépendant du projet. Il doit donc être indépendant du Directeur National du Projet.

Le Directeur National et le Coordonateur du projet assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau de l'Union que des îles et sont coresponsables de la qualité des résultats et impacts concrets du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des règles et procédures du PNUD. Ils sont assistés respectivement par un Responsable Administratif et Financier qui a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables. En tant que telles, toutes les demandes de paiement directes adressées au Représentant Résident du PNUD doivent revêtir leurs deux signatures.

VI. CONTEXTE JURIDIQUE

L'administration et la gestion globales du projet seront régies par les procédures et règles du PNUD telles que définies dans le Manuel de Programmation, ainsi que la politique définie par le Conseil d'administration dont le programme de pays 2008-2012, soumis et approuvé par le Conseil d'administration du PNUD en janvier 2008. Le texte complet du cadre peut être trouvé à l'adresse www.km.undp.org

ANNEXES

Services fournis par le PNUD

Phase 1 : Développement du projet

- Préparation de la fiche de projet et soumission au GFDRRR
- Support à l'élaboration du document de projet

Phase 2 : Préparation du projet

- Convocation du Comité local d'examen/approbation (CLEP)
- Intégration des commentaires ressortis
- Elaboration du rapport du CLEP
- Suivi du processus d'approbation de la part du Gouvernement (signature du document de projet)

Phase 3 : Mise en œuvre

- ✚ Recrutement de consultants (nationaux et internationaux)
 - Rechercher les candidats convenables

- Assister dans la préparation des TDRs
- Assurer que les procédures de recrutement sont suivies
- convoquer des comités de sélection
- Préparer les contrats des consultants internationaux et du personnel de l'équipe de mise en œuvre

Equipements

- Définir les spécifications
- Identifier les fournisseurs de biens et services
- Approuver les spécifications
- Assister dans l'évaluation des contrats
- Emettre les contrats
- Autoriser le paiement

Gestion financière et administrative

- Effectuer les paiements directs
- Vérification des dépenses
- Préparer les révisions budgétaires
- Elaborer les rapports de mise œuvre
- Assurer la clôture financière du projet

Audit et Evaluation

- Elaboration des Termes de Référence des audits et des évaluations
- Publication de l'appel à candidature pour la sélection des bureaux d'audit ou de l'évaluation
- Suivre la réalisation des audits annuels des projets NEX
- Recevoir et commenter les rapports d'audit et des évaluations
- Elaborer un plan de mise en œuvre des recommandations des audits.